

Dans l'espace de six ans, à travers mille obstacles, en dépit même de certaines oppositions très inattendues, l'intelligent et courageux supérieur était venu à bout de toutes les entreprises confiées à son zèle. Si parfois il avait rencontré sur son chemin des procédés regrettables et d'injustes contradictions, il les avait fait servir aux progrès de son humilité. Mgr de Mazenod lui ayant un jour reproché d'avoir gardé le silence sur quelques incidents pénibles dont il avait eu connaissance par les autres membres de la communauté, le Père Guibert répondit à cette affectueuse remontrance : " Je n'ai jamais attaché assez d'importance à ces petits désagréments pour me croire obligé à vous en faire part. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous savons tous que l'on ne fait de bien qu'à ce prix. Dans ces rencontres, il me suffit de me souvenir que je suis le disciple de Jésus Christ et le vôtre pour me tenir en paix (1). "

Bienheureuse paix ! L'homme de Dieu la gardait sans peine au milieu des humiliations et des souffrances, où son sens si juste de la vie chrétienne lui montrait le secret infaillible des progrès dans la vertu et de la fécondité des œuvres surnaturelles. Il fut moins ferme et il traversa malgré lui des heures d'angoisse, lorsque la Providence le mit tout d'un coup en face du dessein auquel, jusqu'alors, par des initiations successives, elle l'avait préparé à son insu. Au mois d'août 1841, le séminaire était en vacances et le supérieur se trouvait à Vico, chez les missionnaires diocésains, Oblats comme lui. Un soir, après l'arrivée du courrier d'Ajaccio, les maisons de la ville s'illuminent soudainement et des acclamations enthousiastes retentissent dans les rues et sur les places. On venait d'apprendre la promotion du Père à l'épiscopat. Le lendemain, c'était la Corse tout entière qui criait : Vive Mgr Guibert, Evêque de Viviers !

(à suivre)

Un congrès des pasteurs luthériens vient de se réunir à Kammin, vieille ville de la Poméranie.

Il s'est particulièrement occupé de deux questions : 1o. Quels sont les nouveaux devoirs qui incombent à l'église luthérienne depuis la conclusion du traité de paix entre le gouvernement de Berlin et la curie romaine ?

2o. La confession privée ou auriculaire est-elle nécessaire ? Y a-t-il lieu de l'établir pour les protestants ?

Sur cette dernière question, le président fit observer que l'ancienne discipline ecclésiastique en vigueur dans l'Eglise luthérienne de la Poméranie prescrivait la confession personnelle et avait consacré une formule particulière d'absolution ; mais qu'avec le temps, cette pratique était tombée en désuétude, et que l'on avait adopté, comme dans les autres provinces, la confession vague et commune à tous.

(1) Lettre du 4 août 1841, à Mgr de Mazenod. (Inédite.)